

**Syndicat des eaux de Haute-Ajoie SEHA**

Par son président Guy Juillard  
Route Principale 2  
CH-2914 Damvant

## Rapport d'analyse d'échantillon : 250921-1

Emission du rapport : 24 avril 2025

N° de client	00007
N° de dossier	2500332
Nature de l'échantillon	Eau
Nom du préleveur	S. Chapuis
Plan et méthode d'échantillonnage	Référence client
Date d'échantillonnage	14.04.2025
Date de réception	14.04.2025
Conditions météo et température ambiante	n/a
Point de prélèvement	250921 : STAP Buix
(identification, description, état)	250922 : STAP Courtemaîche
Remarque :	

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia Coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Commentaire :

Des compléments d'information et les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande du client. Les prélèvements effectués par le client n'entrent pas dans le champ de l'accréditation. Pour plus d'information, se reporter à nos conditions générales de vente. (\*) Analyses non accréditées (\*\*) Analyses accréditées et sous-traitées (\*\*\*) Analyses non accréditées et sous-traitées. Aucune information provenant du Laboratoire ne sera communiquée à des tiers non concernés par cette prestation. Le rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de RuferLab S.A. Le Laboratoire n'est, en aucun cas, responsable des données fournies par le client ; celle-ci sont inscrites dans le rapport en *Italiques*. Les résultats se limitent à l'échantillon tel que présenté à son arrivée au laboratoire.

Résultats revus et approuvés avant émission par :

**RuferLab SA**



Stéphane Rufer  
Directeur



Catherine Corbat-Falbriard  
Responsable Microbiologie

Analyses effectuées, n° échantillon 250921

Paramètres d'analyses	N°CAS	Méthode	Date d'analyse	Unité	250921	250922	Valeur maximale OPBD <sup>(1)</sup>
					STAP Buix	STAP C'maîche	
Heure de prélèvement					n/a	n/a	
Nombre de flacons					1	1	
Température				°C	n/a	n/a	
Traitement					n/a	n/a	
<b>PFAS par LC-MS/MS*</b>							
PFOA	335-67-1	7.2-MOD-001-37-2006	19.04.2025	µg/l	< 0.001	< 0.001	0.5
PFHxS	41997-13-1	7.2-MOD-001-37-2014	19.04.2025	µg/l	0.002	0.002	0.3
PFOS	754-91-6	7.2-MOD-001-37-2015	19.04.2025	µg/l	0.002	0.002	0.3

<sup>(1)</sup> OPBD = Ordonnance sur l'eau Potable et l'eau des installaiton de Baignade et de Douche accessible au public.